

*20 ans d'engagement*

**Fondation Orange**

Dossier de presse



Fondation  
Orange





- **La Fondation Orange : des liens pour mieux communiquer**
  - Un mécénat inscrit dans les valeurs du Groupe
  - Un fonctionnement fondé sur l'ouverture et la transparence
  
- **Créer les liens : l'engagement dans la santé**
  - Autisme
  - Soutien aux personnes souffrant de déficience visuelle
  - Soutien aux personnes souffrant de déficience auditive
  
- **Construire les liens : l'engagement dans l'éducation**
  - Lutte contre l'illettrisme : aider les adultes en difficulté avec les savoirs de base
  - Education des filles dans les pays en développement
  
- **Développer les liens : l'engagement en faveur de la pratique collective de la musique vocale**
  - Formation et insertion professionnelle
  - Ensembles vocaux
  - Créations/Productions
  - Enregistrements
  - Sensibilisation du public
  
- **Le mécénat du Groupe dans le monde**
  - Dans le domaine de la Santé
  - Dans le domaine de l'Education
  - Dans le domaine de la Culture
  
- **L'engagement interne**
  - Le bénévolat dans le Groupe
  - Le parrainage
  
- **Dates et chiffre clés**





## ■ La Fondation Orange, des liens pour mieux communiquer

### ● Un mécénat inscrit dans les valeurs du Groupe

La Fondation Orange, anciennement Fondation France Télécom, existe depuis vingt ans, et mène depuis sa création un important programme de mécénat qui s'inscrit dans le prolongement de la mission de l'entreprise : donner à tous les moyens de communiquer. Au travers de ses différents actions, la Fondation a toujours suivi le même cap : **créer, construire** et **développer** les liens qui permettent à chacun de mieux communiquer.

Les actions de mécénat de la Fondation se focalisent sur **6 axes** d'intervention dans **3 domaines** spécifiques:

- **la santé** pour **créer des liens** en venant en aide aux personnes autistes, et en cherchant à améliorer l'autonomie et la qualité de vie des personnes souffrant de déficience visuelle ou auditive.
- **l'éducation** pour **construire des liens** en participant à la lutte contre l'illettrisme et en favorisant l'éducation des filles dans les pays en développement.
- **la culture** pour **développer des liens** en encourageant la pratique collective de la musique vocale.

La stratégie de mécénat du Groupe se caractérise par une forte cohérence au plan international, une intégration parfaite dans la politique de responsabilité sociale du Groupe et dans sa stratégie de communication, et par une forte mobilisation des salariés. France Télécom n'est pas seulement un Groupe attaché à l'excellence économique et à la performance : c'est aussi un Groupe fier de ses valeurs et de ses engagements. Le mécénat qu'il conduit au travers de la Fondation Orange en est la meilleure preuve.





## • Un fonctionnement fondé sur l'ouverture et la transparence

Présidée par **Didier Lombard – Président Directeur Général de France Télécom**, la Fondation Orange poursuit une démarche sociale et sociétale pérenne et transparente aussi bien pour ses salariés que pour l'externe.

La Fondation Orange est placée sous la responsabilité de son Secrétaire Général, **Olivier Tchemiak**.

Elle est administrée par un conseil d'administration composé de 18 membres, dont six personnalités extérieures, à savoir :

- **Charles Aussilloux**, Chef de Service de psychologie de l'enfant et de l'adolescent au CHU de Montpellier et Responsable du Centre de Ressources Autisme Languedoc,
- **Jérémy Boroy**, Président de L'UNISDA. Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficiant Auditif,
- **Alain Cadiou**, Inspecteur des Finances. Inspecteur Général du Groupe Crédit Commercial de France HSBC,
- **Christian Corbé**, Médecin général inspecteur. Directeur de l'Institution Nationale des Invalides,
- **Véronique Leclercq**, Professeur des Universités en Sciences de l'Education à Lille (CUEPP, Centre Université – Économie d'Éducation Permanente),
- **Raymond Soubie**, Président Directeur Général d'Altedia.

La Fondation soutient à la fois des projets nationaux, internationaux et des projets de proximité dans des quartiers ou en milieu rural.

En 2006, plus de **3000 demandes** de financement ont été reçues et **320 conventions signées**. Afin de sélectionner les projets, la Fondation a mis en place des comités d'experts dans chacun des axes. Ces comités se réunissent deux à quatre fois par an et sont composés de personnalités choisies pour leurs compétences dans le domaine concerné. Tous les projets de mécénat retenus font l'objet d'une convention, d'un suivi et d'un bilan. Les partenariats peuvent être renouvelés sur plusieurs années mais ne peuvent excéder cinq ans dans le domaine de la musique vocale.

Au quotidien, 12 personnes travaillent en permanence pour la Fondation Orange, auxquelles s'ajoutent 2 bénévoles retraités de France Télécom.



## ■ Créer les liens : l'engagement dans la santé

### • Autisme

Trouble du développement mental qui peut être diagnostiqué avant les 36 mois de l'enfant, l'autisme perturbe les interactions sociales et la communication. Ce handicap touche environ **100 000 personnes** en France.

La Fondation agit, depuis 1991, pour améliorer la qualité de vie des personnes autistes mais aussi pour faire progresser la reconnaissance de cette cause. Elle est devenue, au travers de ses quinze années d'actions dans ce domaine, un partenaire majeur des associations de parents et du monde médico-social.



#### Le soutien à la recherche médicale

Grâce à l'attribution de bourses de recherche et de subventions à des laboratoires, la Fondation a contribué à faire progresser la connaissance. Depuis 1991, plus de 150 bourses de recherche et subventions de laboratoires ont été attribuées.

En **2004**, une découverte de tout premier ordre, financée par la Fondation France Télécom, a été réalisée par l'équipe de chercheurs de l'Inserm URM 0205 du **Docteur Monica Zilbovicius** : grâce au recours à l'imagerie fonctionnelle (IRM fonctionnelle), il a été établi que les personnes autistes souffrent d'une absence d'activation de l'aire spécifique de la perception de la voix (« aire de la voix »). Cette découverte ouvre la voie à de nouveaux modes de prise en charge des jeunes autistes.

En **2006**, le groupe de Thomas Bourgeron (avec en particulier, le travail remarquable d'une jeune chercheuse, Christelle Durand) à l'Institut Pasteur, en collaboration avec l'Inserm, les services de psychiatrie parisiens du Pr. Marion Leboyer (CHU de Créteil) et du Pr. Marie-Christine Mouren-Siméoni (hôpital Robert Debré de l'AP-HP) et en Suède du Pr. Christopher Gillberg (département de psychiatrie de l'université de Göteborg), vient d'identifier un nouveau gène impliqué dans l'autisme, appelé SHANK3. Le rôle clé de ce gène dans l'organisation des connections neuronales apporte de nouvelles informations sur les troubles du développement liés à l'autisme. Il contribue à apaiser la querelle sur l'origine de l'autisme qui, sous l'impulsion de Bruno Bettelheim, avait conduit à une culpabilisation de la mère jugée comme en partie responsable de la situation de l'enfant.

#### Le soutien aux personnes autistes et à leurs familles

La Fondation contribue de façon soutenue à la création de places pour les personnes autistes dans des structures adaptées et des classes intégrées, à la formation des professionnels et des familles, à la création d'activités de loisirs et de séjours de rupture.

Elle accompagne par ailleurs les familles qui mettent en place des sessions de formation et des colloques dans le cadre de leurs associations.



Au-delà de cet engagement financier, la Fondation a mené d'importantes actions visant à faire reconnaître ce handicap, ainsi qu'à en favoriser le diagnostic précoce

- En 2001, elle a favorisé la création du site [www.autisme.fr](http://www.autisme.fr) recensant les associations et lieux de vie spécifiques, les formations, les centres de diagnostic et diverses informations sur l'autisme. Aujourd'hui, ce site est en cours de reprise par l'Association Nationale des Centres de Ressources de l'Autisme. Il continuera néanmoins à recevoir le soutien de la Fondation.
- De 2001 à 2004, la Fondation a organisé conjointement avec les associations de parents, Autisme France et Sésame Autisme, des journées nationales de mobilisation dans toute la France, les « Journées de l'Autisme ». En 2004, l'opération a reçu le label « cause d'intérêt général » par décision de Monsieur Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre. En 2005, suite au bilan dressé avec les présidents des associations nationales, Autisme France et Sésame Autisme, il a été convenu que l'objectif principal donné depuis quatre ans aux Journées de l'autisme était atteint : mobiliser les médias et les pouvoirs publics pour faire changer le regard du grand public sur l'autisme.

## L'engagement des bénévoles

L'association « Volontaires pour les Autistes » a été créée en même temps que le mécénat sur l'autisme afin d'associer le personnel du Groupe France Télécom à cette démarche solidaire. Salariés volontaires, ils donnent régulièrement de leur temps libre pour accompagner de jeunes autistes et soulager sa famille. Ils sont encadrés par des animateurs de réseaux plus expérimentés et soutenus au plan national par une coordinatrice du bénévolat. L'entreprise les réunit une fois par an pour leur permettre d'échanger et d'entendre les professionnels français les plus reconnus lors de deux journées, les « Rencontres Annuelles de VA ».



## • Soutien aux personnes souffrant d'une déficience visuelle

On recense en France **1 700 000 malvoyants** (29 pour 1 000 habitants) dont **61 000 aveugles complets** et près de **1 million de personnes avec une quasi incapacité de lire, écrire ou dessiner** (*enquête HID, 2002*). Seulement 10 000 lecteurs ont accès au braille (essentiellement des personnes aveugles ou malvoyantes dès leur plus jeune âge). Or, même pour cette population, l'offre de lecture en braille ou en livres sonores est très pauvre. Par ailleurs, les plus de 60 ans (qui représentent 65% de la population malvoyante) ont tendance à s'isoler. La déficience visuelle dans cette population augmente régulièrement avec le vieillissement général.

Aussi la Fondation a identifié deux domaines prioritaires d'intervention pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cécité totale, profonde ou sévère :

- **L'accès à l'éducation, à l'information et à la culture** avec comme objectif prioritaire celui de **favoriser l'accès à la lecture**.
- **L'accès à l'autonomie**.

Dans ce cadre, un partenariat a été signé avec l'Association Valentin Haüy (**AVH**) et avec le Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (**GIAA**) pour promouvoir le lancement en France du système **Daisy** permettant l'accès au livre sous format audionumérique.

Ce système, qui utilise un lecteur adapté (appelé « Victor »), offre au lecteur déficient visuel un confort d'utilisation très supérieur à ce que pouvait offrir les cassettes en utilisant des livres ou des revues sonores disponibles sur un CD au format Daisy. Le lecteur peut ainsi « naviguer » dans le livre pour retrouver facilement le chapitre, le paragraphe ou la phrase qui l'intéresse et accélérer ou ralentir la vitesse de lecture s'il le souhaite. Cette technologie Daisy est déjà répandue aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et au Japon.

En 2005, 2000 terminaux ont été vendus par l'AVH aux personnes non ou malvoyantes dont une partie (près de 500), au prix de 100€ au lieu de 340€ avec une subvention de la Fondation. Grâce à ce soutien, de plus en plus de livres, de manuels pour les étudiants et de revues sont maintenant accessibles au format Daisy.

Par ailleurs, plusieurs autres initiatives dans le milieu culturel sont développées avec le soutien de la Fondation Orange :

- **Audiodescription** et présentation adaptée à l'opéra de Bordeaux et au festival d'Aix dès 2006, et dans d'autres maisons d'opéra en 2007.
- **Accessibilité** des sites culturels : plusieurs projets sont déjà engagés ou à l'étude :
  - Galerie Tactile au Musée du Louvre (ouverture fin 2007).
  - Accessibilité à des expositions à la BNF à la fin de 2007.
  - Accessibilité à des films en salle et chez soi (DVD) avec MK2 à partir de l'été 2007.

Depuis la création de l'axe soutien aux personnes déficientes visuelles en 2005, **25** projets ont été soutenus dont **14 projets** en 2006.

## • Soutien aux personnes souffrant d'une déficience auditive

On recense en France **4 millions de personnes malentendantes** et **500 000 personnes sourdes**. La langue des signes française (LSF) a été interdite jusqu'en 1977 (*OMS et enquête HID 2002*). Aussi, les sourds de naissance ont eu beaucoup de difficultés à apprendre à communiquer dans une langue qui leur était étrangère puisqu'ils ne l'entendaient pas : le français. De plus, de nombreuses personnes souffrant de surdité et d'un autre handicap ne trouvent pas de solution d'accompagnement et se retrouvent dans des situations dramatiques d'exclusion. La Fondation a soutenu **25 projets** en 2006.



La Fondation intervient prioritairement dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes sourdes ou malentendantes :

- **L'accès à l'éducation, à l'information et à la culture** avec comme objectif prioritaire celui de **contribuer à l'enseignement et à la diffusion de modes de communication tels** que la langue des signes française (LSF) et la langue française parlée complétée (LPC).
- **Accessibilité** des lieux culturels pour les malentendants.
  - Exposition à la **Grande Halle de la Villette** à partir de septembre 2007.
  - **Sous-titrage** en direct pour les malentendants de **cycles de conférence** de philosophie à la **BNF** (à partir du 10 février 2007).
- **Le soutien à la création de lieux de vie adaptés pour les personnes sourdes polyhandicapées.**

Le **premier partenariat** dans le domaine du soutien aux personnes déficientes auditives a été signé en 2004 avec l'**Association pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée (ALPC)** afin de soutenir l'élaboration d'un diplôme de licence de codeur LPC à l'Université Paris VI et la création d'un DVD pédagogique en appui à cet enseignement. L'objectif de la langue parlée complétée (LPC) est d'aider les « jeunes sourds à vivre et à communiquer en français ». Le code LPC permet de visualiser tous les sons de la langue française. Il offre ainsi à l'enfant une perception complète et sans ambiguïté du français oral. L'enfant sourd peut donc acquérir le français par imprégnation. La maîtrise du français ainsi acquis n'empêche nullement l'apprentissage de la langue des signes. Cette pédagogie permet à l'enfant de retrouver à l'écrit le français oral qu'il connaît déjà. La scolarité et l'accès aux savoirs ne sont plus entravés par la méconnaissance du français. C'est pour répondre à la demande croissante de codeurs LPC qu'est créé un diplôme universitaire qui sera étendu par la suite à d'autres universités afin de former les professionnels qui enseigneront à leur tour le LPC aux familles et à leurs enfants touchés par la surdité.

## ■ Construire les liens : l'engagement dans l'éducation

Depuis 2005, la Fondation soutient les adultes en difficulté avec l'écrit et les savoirs de base. Elle encourage également les actions qui favorisent l'éducation des filles dans les pays en développement.

### • Lutte contre l'illettrisme : aider les adultes en difficulté avec les savoirs de base

Être familiarisé avec l'écrit favorise une meilleure communication et facilite l'insertion des personnes dans la communauté, c'est pourquoi, en 2005, le Groupe France Télécom a choisi de s'engager dans la lutte contre l'illettrisme. Une enquête de l'INSEE (octobre 2005) montre, qu'en France, près de **12%** des adultes sont dans une situation préoccupante face à l'écrit. 9% de la population âgée de 18 à 65 ans, résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée est en situation d'illettrisme, soit 3 100 000 personnes (ANLCI 2006).

Lire, écrire, compter, se repérer dans le temps et dans l'espace, développer des capacités de raisonnement logique... : ne pas maîtriser ces « savoirs de base », c'est rencontrer des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. C'est parfois aussi devoir contourner des obstacles pour agir de façon autonome dans les activités de la vie courante.

Atteindre les **personnes adultes** en difficulté avec l'écrit et **mieux les accompagner** pour faciliter leur accès aux savoirs de base, tel est le sens de l'action de la Fondation Orange.

Dans cette optique, la Fondation sélectionne des projets qui permettent de :

- Pouvoir atteindre les **personnes adultes les plus en difficulté**, en encourageant, notamment, les actions qui facilitent un accompagnement de **proximité** (*atelier Code de la route en milieu rural, ateliers Vie quotidienne, ateliers sur les lieux des chantiers d'insertion,...*).
- Favoriser les actions qui développent **la confiance en soi** des personnes, qui les **valorisent** et les aident à **poursuivre** leur formation : activités sociales et culturelles proposées en amont ou parallèlement aux « formations formelles » : théâtre, ateliers d'écriture, ....
- Développer les compétences **des accompagnateurs - formateurs bénévoles**.
- Favoriser la mise à disposition d'**outils pédagogiques adaptés** (manuels, informatique, logiciels pédagogiques).

Depuis 2005, date des débuts de la Fondation dans le domaine de l'illettrisme, **plus de 130** projets ont été soutenus dans des structures très diverses (grandes associations caritatives, centres sociaux, organismes de formation, petites associations rurales spécialisées, chantiers d'insertion,...) qui développent des actions de **lutte contre l'illettrisme, mais aussi d'alphabétisation et de Français Langue Étrangère**.

Plus de **5000 apprenants** et près de **1500 accompagnateurs bénévoles** ont bénéficié du soutien de la Fondation. En **2006, 67** projets ont été soutenus en France. Ils sont répartis sur tout le territoire y compris en Guyane, en Martinique et à l'Île de la Réunion.



## Quelques exemples de projets soutenus par la Fondation Orange

- La Fondation a soutenu l'organisation de sessions régionales de formation de 90 accompagnateurs bénévoles du **Secours Populaire Français** et la participation de personnes accueillies dans les structures du SPF à un atelier théâtre. Par ailleurs, trois fédérations départementales ont bénéficié d'une aide pour l'acquisition de matériels pédagogiques.
- La Fondation soutient « l'Atelier Formation de Base » de **l'Association Emmaüs**. Cette structure, située à Paris, a renforcé ou expérimenté des activités d'expression et de pratique de la langue en complément aux formations "formelles" proposées aux personnes en grande difficulté qu'elle accueille : ateliers d'accès à la culture, atelier théâtre, atelier informatique, formation des bénévoles qui prennent en charge des "Groupes d'animation permanente" dans les centres d'hébergement d'urgences.
- Afin de favoriser l'accompagnement des apprenants par des bénévoles, l'association ELLIPS (Lyon) a souhaité mettre en place un "espace de médiation" se situant en amont des dispositifs de formation qu'elle propose. Le soutien de la Fondation a permis d'équiper et d'animer ce nouvel espace.
- Le centre social de Pons (Charente-Maritime) a été soutenu pour la mise en place, dans une zone rurale, d'un atelier spécifiquement dédié au soutien de l'apprentissage du code de la route proposé en amont ou parallèlement à des ateliers de formation de base.



## • Éducation des filles dans les pays en développement

Plus de **120 millions d'enfants**, dont plus de la moitié sont des filles, **sont privés du droit à l'éducation** dans le monde. Dans les pays en développement, les filles doivent en général surmonter des obstacles plus élevés que les garçons pour aller à l'école et accomplir leur scolarité.

L'éducation des filles est un puissant levier pour le développement économique et social des pays concernés. En effet, l'éducation des filles bénéficie à l'ensemble de la famille et de la communauté. Renforcer la capacité des femmes à acquérir une indépendance économique et ainsi défendre leurs droits profite à l'ensemble de la communauté : contrôle de la natalité, baisse de la malnutrition et de la mortalité infantile, meilleure prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Un partenariat avec l'**UNICEF** a été mis en place en 2005, en synergie avec les sociétés du Groupe au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, pour faciliter l'accès et le maintien des filles à l'école dès leur plus jeune âge : mise en place de conditions d'accueil leur garantissant sécurité, santé, hygiène et nutrition, et cela même dans des régions isolées. Près de **22 000** enfants sont déjà concernés par ces différents projets de réhabilitation d'écoles ou d'amélioration des conditions sanitaires.



### Quelques exemples de projets soutenus par la Fondation Orange

- A l'occasion du partenariat établi en 2005 avec l'UNICEF, la Fondation Orange et la Fondation Sonatel (Filiale du Groupe au **Sénégal**) ont engagé une action d'aménagement de **20 écoles** adaptées à la scolarisation des filles dans la région de Kolda, Département de Sédhiou en Casamance. Ce projet « **Pour un environnement scolaire sain et protecteur pour l'éducation des filles** » concernait 5786, élèves dont **2300 filles**.
- A **Madagascar**, toujours en partenariat avec l'UNICEF, la Fondation Orange et Orange Madagascar ont mis en place le programme « grandes sœurs » dans **170 écoles primaires** à Antananarivo et Morondava. Ces « **grandes sœurs** » encouragent la scolarisation et l'assiduité scolaire de 1360 « petites sœurs ».

## ■ Développer les liens : l'engagement en faveur de la pratique collective de la musique vocale

Depuis la création de la Fondation en 1987, son engagement dans la pratique collective de la musique vocale dans les répertoires classiques, jazz, et musiques du monde n'a jamais fait défaut.

Aujourd'hui, l'aide la plus importante qu'apporte la Fondation dans ce domaine porte sur l'accompagnement de jeunes artistes, chefs et ensembles, qui ne bénéficient pas de soutien financier pour se développer. Ainsi, la Fondation contribue-t-elle chaque année à la découverte de nouvelles voix, à la formation professionnelle de jeunes chanteurs, à l'émergence d'ensembles vocaux. Par ailleurs, elle accompagne de nombreux projets sociaux et pédagogiques destinés à sensibiliser des nouveaux publics à la création musicale.

### • Formation et insertion professionnelle

La Fondation Orange contribue à la **formation** et aux débuts professionnels de jeunes chanteurs. Elle accorde un soutien durable à des maîtrises, des centres de formation, des académies de festivals, des troupes lyriques d'Opéra, des cycles de concerts pour jeunes chanteurs.

#### Principales actions de formation 2006

- Centre de formation le Jeune Chœur de Paris, direction Laurence Equilbey.
- Groupe vocal Opéra Junior de Montpellier, direction Vladimir Kojoukharov.
- Académie Européenne du festival d'Aix-en-Provence.
- Académie Baroque du Festival d'Ambronay.
- Jeune Troupe Lyrique de l'Opéra de Besançon.
- 11 Chœurs d'enfants et maîtrises (Sotto voce, CREA Aulnay sous bois, la Perverie à Nantes ...).

### • Ensembles vocaux

La Fondation Orange encourage chaque année le développement d'une quinzaine d'ensembles vocaux et chœurs professionnels dans les répertoires : médiéval, baroque, contemporain et musique du monde. Elle apporte un soutien à toutes leurs activités (recherches musicologiques, productions et tournées de concerts, enregistrements) et les accompagne pendant 5 ans.



90 ensembles ont bénéficié de son soutien depuis 1997 (la Chapelle royale, L'Ensemble vocal européen, Accentus, les Talens lyriques, Il Seminario musicale, Organum, le Poème harmonique, A sei voci, les Eléments, Dolce Mémoire...).

Les trois dernières Victoires de la Musique (2005, 2006 et 2007) ont été attribuées à des ensembles soutenus par la Fondation : en 2005, au Chœur de chambre Accentus dirigé par Laurence Equilbey, en 2006 au Chœur de chambre Les Eléments dirigé par Joël Suhubiette et en 2007, à Musicatreize dirigé par Roland Hayrabedian. En 14 ans d'existence, les Victoires de la Musique Classique ont récompensé 17 fois des artistes ou des créations soutenus par la Fondation.

#### Principaux ensembles soutenus en 2006

- Le Concert d'Astrée, direction Emmanuelle Haïm
- Matheus, direction Jean-Christophe Spinosi
- L'Arpeggiata, direction Christina Pluhar
- Les Folies Françaises, direction Cohën-Akenine
- Ensemble Pierre Robert, direction Frédéric Désenclos
- Le Chœur Britten, direction Nicole Corti
- La Chapelle Rhénane, direction Benoit Haller
- Les Cris de Paris, direction Geoffroy Jourdain
- Mélisme, direction Gildas Pungier

## • Créations / Productions

La Fondation soutient des structures de créations et de productions.

Elle encourage ainsi plusieurs **ateliers** et **compagnies lyriques et festivals** qui initient des projets musicaux, montent des créations puis les diffusent, accueillent et révèlent au public des jeunes formations vocales

#### Principales structures aidées en 2006

- Les Grands Concerts sacrés, Philippe Maillard Productions
- Festival de Beaune, direction Anne Blanchard
- Festival de Sarrebourg, direction Alain Pacquier
- Festival Opéra des Rues
- Éclats de Voix à Auch, direction Patrick de Chirée
- L'ARCAL, direction Christian Gangneron



## • Enregistrements

Plus de **600** enregistrements édités par des petits labels ou des majors internationales ont bénéficié du soutien de la Fondation. Beaucoup d'entre eux reçoivent les récompenses de la presse spécialisée (Victoires de la Musique, Diapason d'Or, Choc du Monde de la musique...).

### Principaux enregistrements 2006

- La Griselda de Vivaldi avec l'ensemble Matheus (Naive)
- Les madrigaux de Monteverdi avec l'ensemble Elyma (Editions Ambronay)
- Los impossibles avec L'Arpeggiata (Naive)
- Le combat de Tancredi de Monteverdi avec le Concert d'Astrée (Virgin)
- Les symphonies Sacrés de Schutz avec la chapelle Rhénane (K 617)

## • Sensibilisation du public

La Fondation soutient des projets qui facilitent l'accès à la musique pour tous les publics notamment les publics isolés ou en difficulté. Elle accompagne des actions musicales et pédagogiques initiées par des festivals, opéras, associations.

### Principales actions en 2006

- Festival Banlieues Bleues – Résidence de compositeurs au sein d'écoles et associations de quartiers en Seine Saint-Denis
- Grand Théâtre de Reims – Programme L'Enfant à l'Opéra
- Opéra de Massy – Actions culturelles et pédagogiques à destination des publics isolés : maisons de retraites, milieu carcéral, hôpitaux ...
- Festival Blues sur Seine – Actions sociales dans les quartiers défavorisés
- Festival Itinéraire Baroque en Périgord – actions de sensibilisation en milieu rural pour les scolaires



## ■ Le mécénat du Groupe dans le monde

Le mécénat est un élément fédérateur au sein du Groupe France Télécom pour tous les salariés et toutes les entités, quels que soient leur culture, leur langue, leurs cibles, leurs enjeux.

Une politique de mécénat international dynamique et légitime est essentielle car elle contribue à la construction d'un Groupe intégré et met en exergue ses valeurs de partage, d'interculturalité et d'implication des salariés partout dans le monde.

Le Groupe, via sa Fondation, développe des actions de terrain sur le long terme en prenant en compte les spécificités culturelles de chaque pays et renforce ainsi la légitimité de sa présence dans les pays où il est implanté.

## • Le mécénat international dans le domaine de la Santé

**Autisme** : implication du Groupe en Belgique, Suisse, Espagne, Pologne et Slovaquie

- Espagne : la Fondation de la filiale espagnole est partenaire pour trois ans de l'Institut de robotique de l'Université de Valencia qui travaille sur le développement d'outils pédagogiques et d'aide à la communication pour les personnes autistes.
- En Belgique, Mobistar, filiale du Groupe, est devenue partenaire de 7 centres universitaires et des 2 plus importantes associations de parents d'autistes. Le projet, prévu sur 3 ans, porte sur la sensibilisation, l'information (grand public et professionnels) et la formation.

**Déficience visuelle** : implication du Groupe au Royaume-Uni, Suisse, Roumanie, Slovaquie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire et Cameroun

- Au Royaume Uni, Orange UK est partenaire du Royal National Institute for the Blind qui a développé la création d'un livre audio destiné aux personnes souffrant d'une déficience visuelle.
- Au Sénégal, au Mali et en Côte d'Ivoire, les filiales financent des camions-hôpitaux pour le diagnostic, le traitement et les opérations de la cataracte, notamment en zone rurale.

**Déficience auditive** : implication du Groupe au Royaume-Uni, Suisse, Espagne, Pologne, Roumanie, Mali, Cameroun et Sénégal

- En Espagne, la Fondation est partenaire du Musée de la Reine Sofia, (Madrid) pour le développement d'un outil de visite guidée en langue des signes pour les personnes sourdes.
- En Pologne, la Fondation de la filiale TP a développé en 2006 le programme « Sounds of dreams » pour le diagnostic précoce de la surdité et de la déficience auditive chez les enfants, la formation de professionnels et l'aide à l'appareillage sur tout le territoire.



## • Le mécénat international dans le domaine de l'Education

**Lutte contre l'illettrisme** : implication du Groupe au Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Cameroun, Madagascar et Egypte

- A Madagascar, la Fondation Orange et Orange Madagascar sont partenaires d'ENDA Océan Indien (Environnement, Développement et Action), qui aide à l'insertion professionnelle des jeunes de la rue à Antananarivo, par l'alphabétisation et la formation d'animateurs éducateurs.

**Education des filles dans les pays en développement** : implication du Groupe au Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Madagascar, Vietnam et Suisse

- Au Vietnam, la Fondation et FCR Vietnam sont partenaires du Samu Social International pour la réinsertion et la scolarisation des jeunes filles de la rue à Ho Chi Minh Ville. Ce type de partenariat existe aussi au Mali, au Sénégal et, depuis 2007, en Egypte.

## • Le mécénat international dans le domaine de la Culture

**Musique vocale** : implication du Groupe au Sénégal

- A Dakar, au Sénégal, la Fondation Orange et la Fondation Sonatel ont soutenu en décembre 2006, en hommage au centenaire de Leopold Sedar Senghor, la création d'un oratorio : « Le Requiem Noir » avec 150 choristes sénégalais et un ensemble vocal français. Cette œuvre sera produite en France en mai/juin 2007 avec la participation de chorales africaines installées sur le territoire français



## ■ L'engagement interne

### • Le bénévolat dans le Groupe

Une composante majeure du mécénat France Télécom porte sur l'implication des salariés qui s'engagent dans des projets de solidarité pendant leur temps libre. Cette démarche est totalement personnelle.

Le bénévolat dans le Groupe France Télécom a démarré au sein de la Fondation en 1991 grâce à l'association *Volontaires pour les Autistes*.

180 bénévoles donnent de leur temps chaque année auprès de familles d'autistes. Ils sont encadrés et formés par l'association qui assure la relation directe avec les familles.

Par ailleurs, il a été décidé en 2007 de créer une seconde association, complémentaire de la première, couvrant tous les autres axes ainsi que le bénévolat international : Orange Solidarité. Cette association intègrera non seulement les salariés volontaires mais aussi les salariés retraités qui souhaiteraient faire du bénévolat dans un cadre organisé

**13 missions**, effectuées par des volontaires, ont pu être mises en place avec les Fondations Sonatel (Sénégal) et Orange Mali. Dans ces deux pays, des salariés bénévoles sont partis dans des associations soutenues par les Fondations du Groupe pour y effectuer des missions de formation. La Fondation Orange finançant le voyage et les frais d'hébergement.

Au **Cameroun**, les femmes salariées d'Orange Cameroun ont constitué une association (ADFORC), qui compte 108 membres qui agissent dans le domaine de la solidarité. Ces femmes parrainent notamment 150 enfants pour leur scolarité. Elles assument tout au long de l'année les frais de scolarité, les fournitures et parfois même la nourriture.



© Orange Cameroun

L'association organise également des événements pour récolter des fonds. Pour l'été 2007, l'association met en place l'opération « Vacances utiles » destinée aux enfants camerounais qui ne peuvent pas partir en vacances. Des salariés du Groupe pourront aller aider à animer des ateliers d'initiation à l'informatique, et des ateliers loisirs dans le cadre du bénévolat international.

### • Le parrainage

Depuis 2006, une politique de parrainage permet aux salariés de proposer à la Fondation des projets portés dans une association où ils sont engagés bénévolement. **350 projets** ont ainsi été proposés à la Fondation par cette voie, dont plus d'une cinquantaine ont été soutenus.

## ■ Dates et chiffres clés

1987	Naissance de la Fondation France Télécom, autour de 2 axes d'engagement : la <b>musique vocale</b> et la gymnastique
1990	Oscar du Mécénat (Admical)
1991	Engagement contre les handicaps de la communication : le soutien aux personnes autistes et à leurs familles Création par des salariés du Groupe France Télécom de l'association <i>Volontaires pour les autistes</i>
1995	Oscar de la Solidarité (Admical)
1997	Premières <i>Journées de l'autisme</i> organisées en partenariat avec les associations de parents
2002	Prix Phoenix UDA (Union Des Annonceurs)
2005	Quatre nouveaux axes d'engagement : dans le domaine de la santé : déficiences visuelle et auditive ; dans le domaine de l'éducation : la lutte contre l'illettrisme et l'éducation des filles dans les pays en développement  Développement du <b>mécénat international</b>
2007	<b>20 ans d'engagement...</b> Et la Fondation France Télécom devient <b>la Fondation Orange</b>

La Fondation Orange c'est :

- Plus de **3000** projets reçus pour plus de **300** conventions signées par an
- En 2006, près de **5M d'euros** distribués en France et plus de **10M d'euros** pour le monde
- **17** pays déjà concernés par des actions de mécénat
- **220** salariés bénévoles en France
- **5000** apprenants soutenus et **1500** bénévoles formés à l'accompagnement pour l'axe « Illettrisme »
- **90** chœurs, ensembles vocaux et maîtrises soutenus sur l'ensemble de leurs activités
- **130** festivals lyriques ou vocaux soutenus
- **215** créations et tournées (répertoires et contemporains)



## Contacts presse

Service de presse Groupe France Télécom :

Tél. 01 44 44 93 93 - [service.presse@orange-ftgroup.com](mailto:service.presse@orange-ftgroup.com)

EURO RSCG C&O – tél. 01 58 47 81 35 – [david.molins@eurorscg.fr](mailto:david.molins@eurorscg.fr)

## Fondation Orange

6, place d'Alleray

75505 Paris cedex 15

Tél. 01 44 44 89 63

[www.orange.com/fondation](http://www.orange.com/fondation)

Mise à jour : 28/03/2007

